

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 56/453/1934 Commissions.

n° 56/453/1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 août 1934

Numéro JO

n° 453 du 31/08/1934

Date du numéro

31 août 1934

TEXTE INTÉGRAL

une commission composée de MM. Ravailier, chef du service judiciaire, président ; Callard et Hano, membres du Conseil d'administration, est nommée à l'effet de procéder au rapprochement des écritures de l'ordonnateur et de celles du trésorier-payeur, en ce qui concerne les opérations effectuées au titre du budget local au cours de l'exercice 1933.